

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 octobre 2025
 Délibération n°125

L'An deux mille vingt-cinq, le 22 octobre, à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le 17 octobre, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame MOREAU Gaëlle, Maire

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; HERMITTE Jean-Pierre ; ADISSON Frank ; ALPHAND Thierry ; BARONNAT Bernard ; GIRAUD Matthieu ; JEANNE Virginie ; MOUGIN Rémi ;

Absents : CHERFILS Jacqueline ; MOSSO Véronique ; PRAT Christelle ; SEMIOND Philippe ; VERNET Laurent.

Procurations :

KIRKYACHARIAN Luc à HERMITTE Jean-Pierre - GRANET Alice à FISCHER Maryline - MOUTIER Gérard à MOREAU Gaëlle - COQUILLAT Catherine à JEANNE Virginie - VIESSANT Céline à ADISSON Frank

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : CONVENTION POUR L'ASSISTANCE A LA GESTION DE LA CASCADE DE GLACE

La Commune de Vallouise-Pelvoux met en place une cascade de glace artificielle sur son territoire. A l'effet de réaliser ce projet dans les meilleures conditions, elle souhaite s'appuyer sur le conseil des professionnels guides de haute montagne du Bureau des Guides et Accompagnateurs des Écrins.

La convention a pour objet de définir :

- Le contenu des missions dévolues au Bureau des Guides et Accompagnateurs des Écrins
- Les conditions d'intervention du Bureau des Guides et Accompagnateurs des Écrins
- Les engagements de la commune de Vallouise-Pelvoux
- Les responsabilités de chacune des parties à la convention

La commune indemnise le Bureau des Guides et Accompagnateurs des Ecrins à hauteur de 6.000€ pour la période allant du 1^{er} décembre au 30 avril de l'année suivante.

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 1 contre (Rémi Mougin), le Conseil Municipal décide :

D'approuver la conclusion d'une convention avec le Bureau des Guides et Accompagnateurs des Écrins avec compensation financière de 6 000€.

D'autoriser madame le Maire ou ses délégués à signer tout document afférent à cette convention.

Le maire
Gaëlle MOREAU



A blue circular municipal seal of Vallouise-Pelvoux. The text "MUNICIPALITE DE VALLOUISE PELVOUX" is around the perimeter, and "1853" is at the bottom.

La secrétaire de séance
Maryline FISCHER



A handwritten signature in black ink that reads "Fischer".